

Abonnez-vous à la lettre de diffusion de l'Institut Régional du Travail Social sur le site www.irtsaquitaine.fr

/édito

En cette période estivale, les résultats aux examens nous arrivent. J'ai une pensée pour ces nouveaux diplômés, jeunes professionnels qui iront compléter les équipes en apportant leurs idées et leur énergie. C'est une évidence de constater que le travail social est en tension. Les réformes des lois et règlements modifient sensiblement les questions et les conditions de la pratique professionnelle. Elles nous mettent à l'épreuve de nous adapter, est-ce pour le meilleur ou pour le pire ?

Nous avons à respecter l'intérêt des usagers et des bénéficiaires de notre action quotidienne. Les salariés ont à démontrer leurs compétences et leur réactivité. La rentrée sera faite avec cette perspective d'ajuster nos propositions aux besoins des établissements et des professionnels.

Souhaitons-nous un bel été

Albert Klein

Directeur général

/actualité

Résultats des examens

Félicitations à tous les nouveaux diplômés :

30 moniteurs éducateurs (91%), 4 éducateurs techniques spécialisés (67%), 16 auxiliaires de vie sociale, 74 éducateurs spécialisés (85%), 24 moniteurs d'atelier (100%), 53 assistants de service social (+ 9 validations partielles), 8 techniciens de l'intervention sociale et familiale.

L'intimité et la sexualité des personnes handicapées mentales profondes et des autistes vivant en institution, parlons-en... (jeudi 7 juin 2007)

Avec le concours de l'APAFAM, de Sesame Autisme et de l'URAPEI Aquitaine, l'IRTS Aquitaine a organisé une demi-journée de réflexion sur le thème de la sexualité et de la vie intime des personnes handicapées mentales. Les deux intervenants ont chacun traité un aspect de la question en abordant dans un premier temps la dimension psychologique avec Michel Brioul. Le repérage de quelques notions telles que la pulsion, le désir et l'intimité furent au centre des réflexions dans cette 1ère partie.

La deuxième intervenante, Bernadette Grosyeux, directrice d'une association accueillant des personnes présentant un handicap mental, développa une argumentation relative au traitement institutionnel du rapport à l'intimité. La question des limites à l'intrusion dans la vie quotidienne des résidents, de la part des professionnels, constitua le cœur de l'exposé. Des propositions concrètes furent exposées en lien avec l'accueil d'un public présentant un handicap mental moyen.

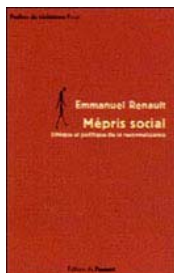
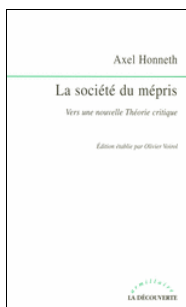
Gérard Moussu, pour sa part, introduisit la question des accompagnants sexuels en lien avec les expériences menées dans ce domaine aux Pays-Bas et en Suisse en particulier. Les réactions parfois vives parmi les auditeurs témoignent que les conceptions qui prévalent en France sur ces questions sont encore très éloignées de la prise de conscience qui s'est opérée depuis plusieurs années dans d'autres pays.

Un approfondissement de ces réflexions sera proposé lors d'une journée d'étude en 2008 an privilégiant notamment les aspects juridiques.

Gérard Moussu

Responsable du pôle Evaluation—Recherche—Développement





■ La société du mépris de Axel HONNETH, La Découverte, 2006.
Mépris social, Emmanuel RENAULT, Editions du Passant, 2004.

Ces deux ouvrages sont complémentaires dans la mesure où, au-delà du titre, qui emprunte au même domaine de la philosophie sociale, le second constitue une introduction à l'œuvre du sociologue et philosophe allemand Axel Honneth dont les travaux commencent à être connus en France depuis la traduction de son premier livre paru en 2000, Lutte pour la reconnaissance (éditions Cerf).

Rappelons que Honneth a succédé à Jurgen Habermas à la direction de l'institut de recherche sociale de Francfort et qu'il est également professeur à l'université Goethe de Francfort.

Ses travaux s'inscrivent dans la filiation de ceux de l'école de Francfort, qui diffusèrent dans les années 60 et 70 les recherches critiques de Adorno, Horkheimer, Marcuse, puis Habermas comme chef de file à partir de 1980 jusqu'à ces dernières années. La sociologie française s'est fréquemment référée à ces travaux sans toujours reconnaître sa dette envers les auteurs de ce courant actif de la sociologie critique qui puisait ses références dans les œuvres de Hegel et de Marx.

Aujourd'hui Honneth est à l'origine des nombreuses réflexions qui sont au carrefour de la philosophie sociale et de la sociologie. Les préoccupations contemporaines concernant l'égalité ou la lutte contre les inégalités, le sentiment d'injustice sociale, la reconnaissance de la dignité, la lutte contre le mépris et les discriminations empruntent leurs arguments au registre de la philosophie sociale qui connaît un regain d'intérêt dans les sciences sociales européennes et nord-américaine (notamment avec les travaux de C. Taylor au Québec et de M. Walzer aux Etats-Unis).

En présentant les travaux de A. Honneth, E. Renault rappelle que la période actuelle est caractérisée par une dépolitisation de la politique et que les problèmes politiques se posent de plus en plus en termes moraux : « le recours à la morale est indéniablement un des vecteurs de la réduction de l'espace politique » et « si l'on accorde tant de crédit à la morale, c'est sans doute parce qu'elle participe, au même titre que l'expertise, à la mise en place de ce qu'il faut bien appeler le nouveau sens commun libéral » (Mépris social, p.13).

Si nous ne partageons pas avec Renault cette conception réductrice du phénomène observé (ramener l'émergence de la préoccupation morale à une des conséquences du libéralisme), nous le rejoignons dans l'analyse qu'il propose du processus en cours : « un triple processus de transformation des normes politiques en normes techniques, de transformations des problèmes sociaux en problèmes moraux et de réduction des problèmes moraux à des problèmes de responsabilité individuelle » (op.cit., p.13).

Les événements récents concernant le droit au logement, la popularité de l'abbé Pierre, les accents humanistes et « évangélistes » qui accompagnent les campagnes du Téléthon témoignent de cette réduction du « politique » à des questions morales dégagees de tout enjeu conflictuel. Cependant E. Renault précise avec justesse qu'« il convient de se méfier des tentatives visant à affranchir la politique de toute morale mais l'on doit tout autant se méfier de la morale des grands principes vides et inopérants » (Mépris social, p.37). En cette période pré-électorale ce conseil est bon à rappeler ! La question du mépris est associée à celle de l'expérience de l'injustice car celle-ci est une « expérience du déni de reconnaissance » (op.cit., p.48) et l'on doit à A. Honneth d'avoir élaboré une éthique de la reconnaissance qui détermine le contenu de cette morale de la justice.

A. Honneth explique que le respect de l'individu repose sur trois formes de reconnaissance : la bienveillance et l'attention propre à l'amour et à l'amitié (cette garantie affective est nommée confiance en soi et elle est conceptualisée en référence aux travaux du psychanalyste et pédiatre anglais D. Winnicott ce qui constitue une particularité du travail de A. Honneth). La reconnaissance affective joue un rôle primordial dans le développement psychique de l'enfant et affirme son importance chez l'adulte sous la forme du sentiment amoureux ou de l'amitié.

La deuxième forme de reconnaissance est la reconnaissance morale et juridique (qui correspond au sentiment de dignité) et qui reconnaît l'individu comme un sujet de droit capable d'orienter son existence d'après des normes universelles dont il comprend la valeur. Car, nous rappelle E. Renault, « pour confirmer la certitude que nous avons de notre propre dignité, une reconnaissance proprement morale doit se superposer à la reconnaissance juridique » (Mépris social, p.51).

La troisième forme de reconnaissance consiste en une reconnaissance sociale qui permet à l'individu de voir reconnue son utilité sociale (c'est l'estime de soi ou l'estime sociale de soi) : la certitude de posséder par ses différentes capacités des capacités utiles mises au service de la collectivité dans l'acte de production. Cette estime de soi peut être remise en cause aussi bien par la perte de travail que par l'absence de reconnaissance économique ou symbolique de l'individu dans son travail.

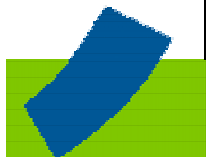
Le lien avec les luttes sociales est direct en ceci que « les luttes sociales sont des luttes pour la reconnaissance porteuses d'une exigence de justice » (Mépris social, p.57).

A. Honneth développe ses conceptions qu'il qualifie de « normatives » en référence à un critère de normalité sociale selon lequel « les formes d'organisation du social que l'on qualifie de réussies, d'idéales ou de « saines » sont toujours celles qui permettent à l'individu une réalisation de soi sans entrave » (La société du mépris, p.91). Cette « normalité sociale » dépend « de la possibilité de parvenir à la réalisation de soi, qui fournit le critère d'appréciation des pathologies sociales » (op.cit., p.90).

Le concept d'autoréalisation de soi est au centre de la représentation que formule Honneth afin d'évaluer le niveau de développement des sociétés contemporaines. La capacité d'autoréalisation autorisée et permise par les sociétés est ce qui définit, suivant l'expression forgée par A. Honneth, « l'horizon normatif »

Gérard Moussu, Responsable du pôle Evaluation Recherche Développement

Vie Forum



21, 22 et 23 novembre 2007

Les épreuves de l'inégalité et l'expérience de l'injustice :

quelles réponses apportées par le travail social ? - Comparaisons internationales

Pour plus d'informations sur les animations proposées à l'IRTS Aquitaine, consultez notre site :

www.irtsaquitaine.fr

Vous pouvez également consulter ou déposer une offre d'emploi.

la lettre - diffusion de

l'Association Régionale du Travail Social

9 avenue F. Rabelais

33401 Talence Cedex

Tél : 05 56 84 20 20, Fax : 05 56 84 20 22

www.irtsaquitaine.fr

contact@irtsaquitaine.fr